



ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Devenir ingénieur ou vétérinaire avec une licence ou une licence pro

Voie « licence » des concours agro-veto :
une des voies d'accès aux écoles nationales agronomiques et vétérinaires



Qui est concerné ?

Pour l'entrée en écoles nationales agronomiques



- Les étudiants en cours d'obtention de licence
- Les étudiants ou apprentis en cours d'obtention de licence professionnelle
- Les titulaires d'une licence ou d'une licence professionnelle

→ Les candidats à la voie Licence peuvent :

- se présenter simultanément au concours agro et au concours véto
- se présenter simultanément à la voie licence et à la voie apprentissage du concours agro (uniquement pour les licences professionnelles)

Pour l'entrée en écoles nationales vétérinaires



- Les étudiants en cours d'obtention de licence
- Les étudiants ou apprentis en cours d'obtention de licence professionnelle



Plus d'infos sur les concours, les spécialités éligibles
et le nombre de places ouvertes sur :

concours-agro-veto.net



	Voie Licence		Voie Apprentissage
	ENV (vétérinaire)	AGRO (ingénieur)	AGRO (ingénieur)
Inscription	L'année de L2 ou de L3 ou de Lpro		L'année de Lpro ou après Lpro
		Ou après Licence ou Lpro	
Phase d'admissibilité	Sélection sur dossier		
	Épreuve écrite scientifique complémentaire en chimie ou en biologie, en fonction de la dominante biologie / autre que biologie de la licence ou licence professionnelle préparée		Anglais
			Épreuve écrite d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques
Phase d'admission	Entretien avec le jury : présentation, motivation. <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve orale de Sciences et Société : exposé et échanges sur la base d'article(s) récent(s), en français, portant sur un thème scientifique qui fait débat. • Épreuve orale d'anglais. 		Entretien avec les jurys des 3 écoles choisies : projet professionnel, motivation et échanges sur un thème de culture générale appliqué à la biologie, à l'alimentation et au secteur agronomique
Rentrée	École nationale vétérinaire (sous statut étudiant)	École nationale agronomique (sous statut étudiant)	École nationale agronomique (sous statut apprenti)



Les écoles nationales d'agronomie pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Ces écoles forment des ingénieurs en agronomie, en agroalimentaire, en foresterie, en construction bois, en environnement, en paysage, mais aussi en génie de l'eau, amenés à répondre aux problèmes de nature scientifique, sociale et économique posés par les technologies du vivant, telles que la génétique, la nutrition, l'alimentation, la microbiologie, l'hydrologie, la gestion financière, l'aménagement...

- Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)
- École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)
- École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES)
- École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de l'université de Lorraine (ENSAIA)
- École nationale supérieure agronomique de Toulouse de l'Institut national polytechnique de Toulouse (ENSAT)
- Institut Agro Dijon, Institut Agro Montpellier et Institut Agro Rennes-Angers de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Institut Agro)
- École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique (Oniris VetAgroBio Nantes)
- Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup)

Les écoles nationales vétérinaires

Elles forment des vétérinaires soignant les animaux d'élevage, de compagnie, de sport... Ils exercent également leur métier dans la recherche, les entreprises agroalimentaires, pharmaceutiques ou dans des services publics. Acteurs incontournables de la santé publique et de la sécurité sanitaire des aliments, les vétérinaires sont à l'interface des santés animale, humaine et environnementale. Ils participent notamment aux programmes de gestion des espèces et des populations animales urbaines ou rurales, de préservation de la santé publique et de développement durable, dans le cadre d'une approche « One Health » (une seule santé).

- École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)
- École nationale vétérinaire de Lyon (VetAgro Sup)
- École nationale vétérinaire de Nantes (Oniris VetAgroBio Nantes)
- École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT)